



*Référence AGE : EAU/AUT/___/____

*

* Cases réservées à l'Administration

F-AUT-FC

Formulaire de demande d'autorisation pour le prélèvement d'eau à partir de forages/puits **existants** selon la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Informations à fournir

Emplacement du/des forage(s)/puits : (consultable sur eau.geoportail.lu)	LUREF E	
	LUREF N	
Nombre de forages :		
Profondeur du/des forage(s)/puits : (en m)		
Code national de l'ouvrage : (si disponible)		
Date de mise en service de l'ouvrage :		
Indications des besoins en eau :	Besoin moyen / jour : (en m ³)	
	Besoin moyen / mois : (en m ³)	
	Besoin moyen / an : (en m ³)	
Indications des débits du/des forage(s)/puits :	Débit cumulé / jour : (en m ³)	
	Débit cumulé / mois : (en m ³)	
	Débit cumulé / an : (en m ³)	

Utilisation de l'eau

Distribution publique d'eau potable
Usage domestique et sanitaire privé
Fabrication de denrées alimentaires
Fabrication industrielle d'un produit non-alimentaire
Eaux de refroidissement
Eaux de nettoyage
Elevage d'animaux (abreuvement)
Arrosage de jardins, pelouses ou plantations
Alimentation d'étangs ou de piscines
Industrie des boissons
Rinçage et nettoyage dans l'industrie des boissons
Embouteillage d'eau de source ou d'eau minérale naturelle
Usage thermal
Horticulture, arboriculture
Pisciculture
Autre(s) (à préciser) :

Indication des installations se situant dans un rayon de 30 mètres autour des forages

Installation	Distance (en m)
Fosse septique	
Dépôt de gasoil	
Dépôt de purin/lisier	
Aire de fumier	
Etable, porcherie	
Silo à fourrages verts	
Produits phytosanitaires, pesticides ou engrais	
Atelier de	
Autre(s) (à préciser) :	

Pièces à joindre

Extrait de la carte géologique avec localisation du/des forage(s)/puits	
Extrait dossier technique y compris appréciations ad-hoc (conformément à l'art. 14 du RGD du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine) (obligatoirement pour l'exploitation d'eau destinée à la consommation humaine)	
Travaux réalisés depuis la remise du dossier technique (obligatoirement pour l'exploitation d'eau destinée à la consommation humaine)	
Levé détaillé des couches géologiques forées avec indication : (si disponible) <ul style="list-style-type: none"> • Du niveau de la nappe au repos • Du niveau de la nappe pendant le pompage 	
Résultats des essais de pompage et des analyses de la qualité de l'eau (si disponibles)	
Photos de l'ouvrage et des installations raccordées	
Documentation technique sur les travaux de forage (si disponible)	
Documentation technique sur le compteur d'eau (uniquement pour les forages/puits privés)	
Documentation technique resp. plan mettant en évidence une déconnexion de l'ouvrage du réseau collectif d'eau potable de la commune/du syndicat (uniquement pour les forages/puits privés)	

Signature du demandeur

Signature	
Lieu	
Date	

Le formulaire F-AUT-GEN accompagné du formulaire F-AUT-FC ainsi que les documents et plans (3 exemplaires plus 1 exemplaire supplémentaire pour chaque commune territorialement compétente) sont à envoyer à l'adresse :

Administration de la gestion de l'eau
Direction
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Le service autorisations de l'Administration de la gestion de l'eau est à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse email autorisations@eau.etat.lu ou par téléphone au numéro **24556-1**.

1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Tél. : (352) 24 55 6 - 1
Fax : (352) 24 55 6 - 7920

TVA : LU18 87 76 07
www.waasser.lu

e-mail :
autorisations@eau.etat.lu